



Introduction

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique est le seul conseil scolaire francophone de la province (*Loi scolaire : 166.2, division 2 Establishment and Membership*) et par conséquent le seul habilité à offrir le programme francophone (*Loi scolaire : 166.25, division 4 Francophone educational programs*).

Ne sont admis à s'y inscrire que les enfants de parents ayants droit comme défini par la Charte canadienne des droits et libertés (art. 23), la Loi scolaire de la Colombie-Britannique (166.24, division 4) et la politique P-301, adhésion au CSF.

Comme mentionné dans la politique du ministère de l'Éducation : « *French immersion and Programme francophone are distinct programs with different purposes* ».

Le Conseil scolaire francophone (CSF) est né en 1997 suite à une longue lutte juridique. Depuis cette date, il a vu ses effectifs en perpétuelle augmentation.



Cette présentation s'articulera en trois (3) parties :

Tout d'abord, nous établirons une des raisons de **l'engouement pour le programme francophone** en Colombie-Britannique. Puis, nous présenterons **les défis majeurs** auxquels se heurte notre organisation malgré son succès. Enfin, nous envisagerons **des solutions** que nous souhaitons mettre en place et qui ne peuvent se réaliser sans l'aide des instances provinciales et fédérales.

01

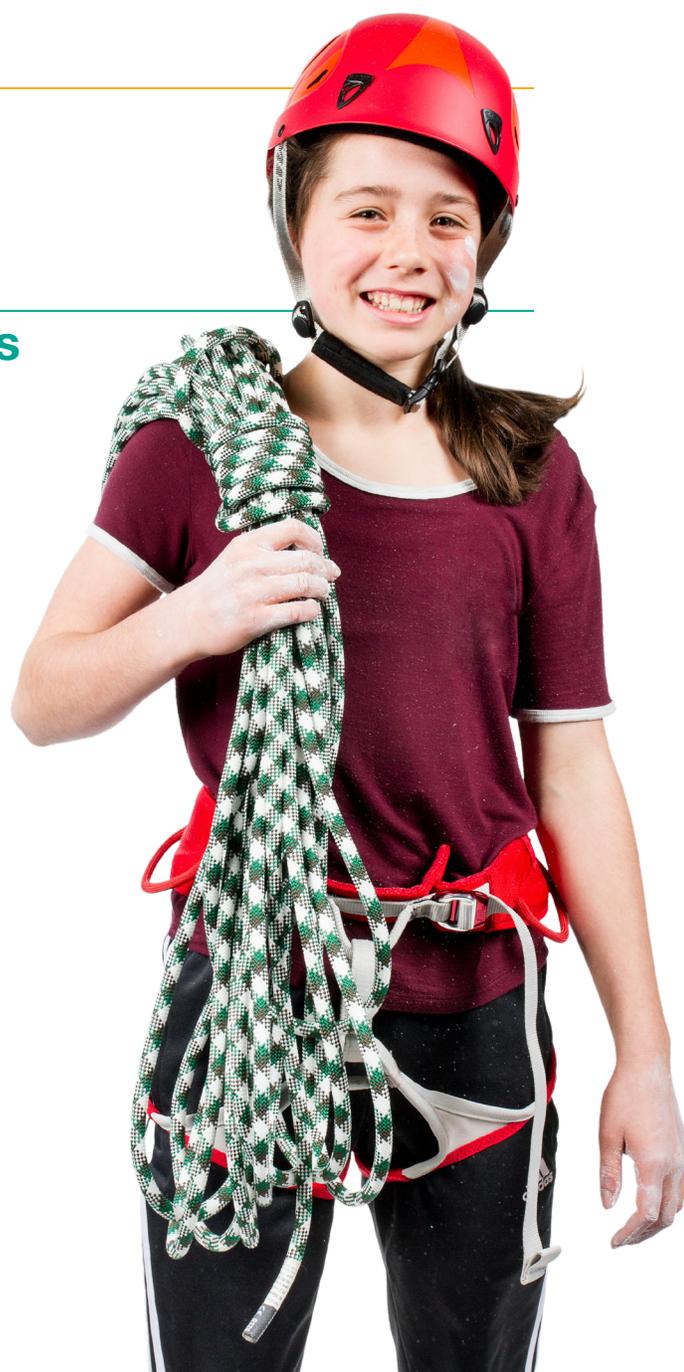
L'engouement pour le
programme francophone

02

Les défis majeurs

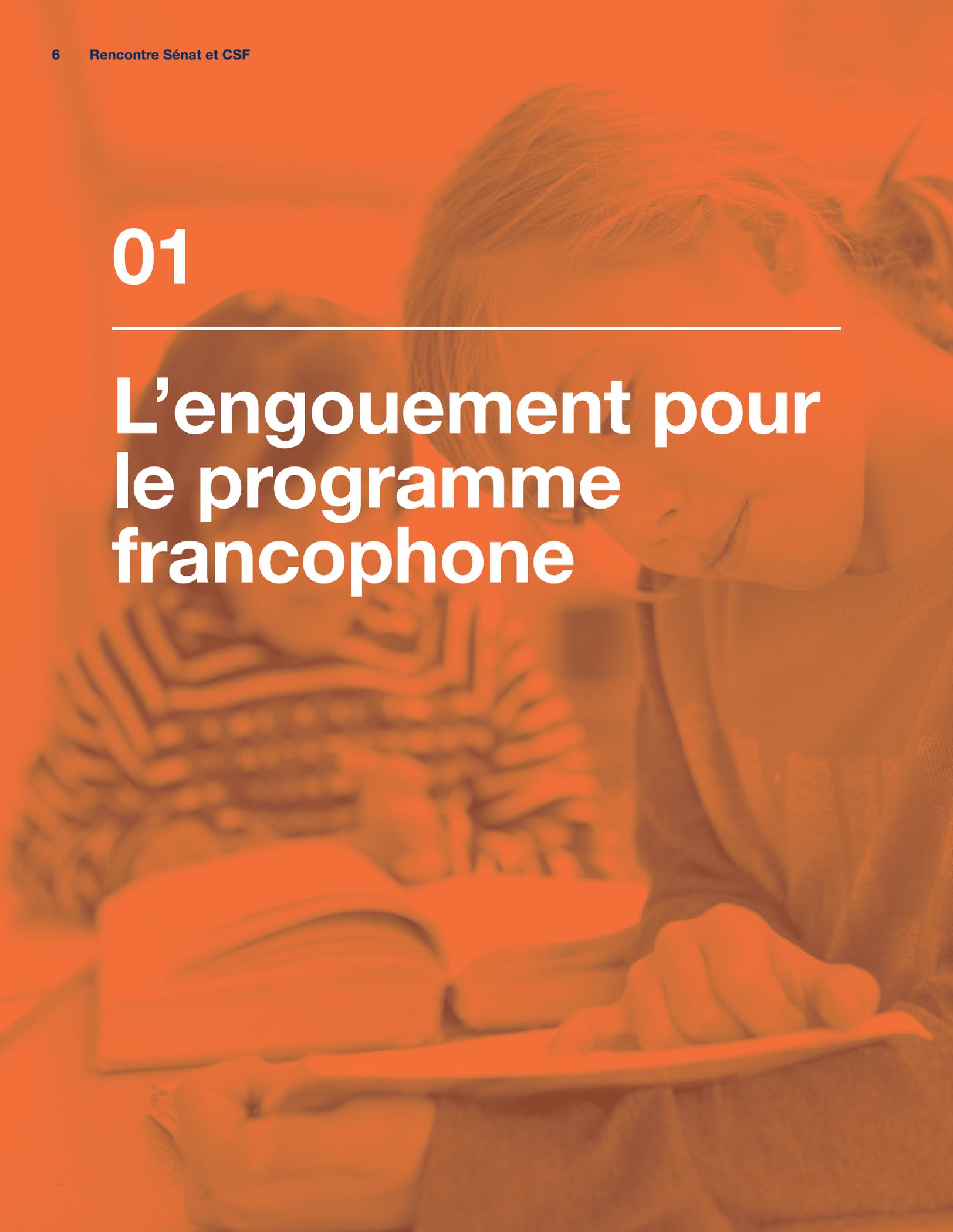
03

Initiatives en cours



01

L'engouement pour le programme francophone



Il n'y a aucune raison de douter que la croissance constante du nombre d'inscriptions soit due à la qualité du programme francophone. Nous avons choisi pour le prouver de comparer les résultats en sciences obtenus par les élèves inscrits dans les systèmes scolaires anglophones de la langue majoritaire à ceux des élèves inscrits dans les systèmes scolaires francophones de langue minoritaire, dans le cadre du Programme pancanadien (PPCE 2013).

1. Un personnel dévoué et de qualité

Le Conseil scolaire francophone emploie plus de 900 membres du personnel : plus de 473 membres du personnel enseignant et 290 membres du personnel de soutien. La quasi-totalité de ces employés répond au plus hauts critères de sélection du système éducatif public canadien. Tous adhèrent à la mission et à la vision du CSF.

RÉSULTATS EN SCIENCES OBTENUS PAR LES ÉLÈVES INSCRITS DANS LES SYSTÈMES SCOLAIRES ANGLOPHONES DE LANGUE MAJORITAIRE SUPÉRIEURS À CEUX DES ÉLÈVES INSCRITS DANS LES SYSTÈMES SCOLAIRES FRANCOPHONES DE LANGUES MINORITAIRES

| Instance | Nombre d'élèves du système scolaire francophone |
|----------------------|---|
| Colombie-Britannique | 495 |
| Alberta | 488 |
| Saskatchewan | 474 |
| Manitoba | 452 |
| Ontario | 464 |
| Québec | 485 |
| Nouveau-Brunswick | 475 |
| Nouvelle-Écosse | 466 |
| Canada | 483 |

Langue minoritaire

Source : PPCE 2013 Conseil des ministres de l'Éducation

Les élèves francophones de la Colombie-Britannique obtiennent les résultats les plus élevés de tous les élèves francophones au Canada, supérieurs même à ceux des élèves du Québec. L'écart entre leurs résultats et ceux des élèves anglophones, généralement unilingues et majoritaires, est le plus faible au niveau national. Ce succès repose sur diverses raisons.

Parce que le monde de l'éducation change, une programmation cohérente de formation continue de tous les employés est au cœur de la gestion du personnel. La mise en œuvre d'un système de plan de carrière personnalisé, la tenue d'une rencontre annuelle, l'instauration des communautés d'apprentissage au sein des écoles et la création d'un fonds de développement professionnel pour les aides pédagogiques spécialisées forment quelques exemples de cette orientation de notre organisation.

2. Une pédagogie appuyée par la recherche

Parce que nous sommes convaincus que les recherches scientifiques doivent fonder nos pratiques pédagogiques, le 25 juin 2015, le Conseil d'administration du CSF signait un partenariat de deux (2) années avec les professeurs Marie-France Morin de la faculté d'Éducation à l'Université de Sherbrooke et Denis Alamargot de l'Université de Paris Est-Créteil.

Leurs travaux internationalement reconnus prouvent l'importance de l'apprentissage de l'écriture et son lien étroit avec la maîtrise de la lecture. Clé du succès scolaire.

En avril-mai 2016, une série de tests était menée auprès de 140 enfants de la maternelle inscrits dans trois (3) écoles sous juridiction du CSF.

Les résultats permettront au bureau central d'élaborer des pratiques pédagogiques gagnantes ainsi qu'une meilleure orientation budgétaire fondée sur les besoins des établissements scolaires.

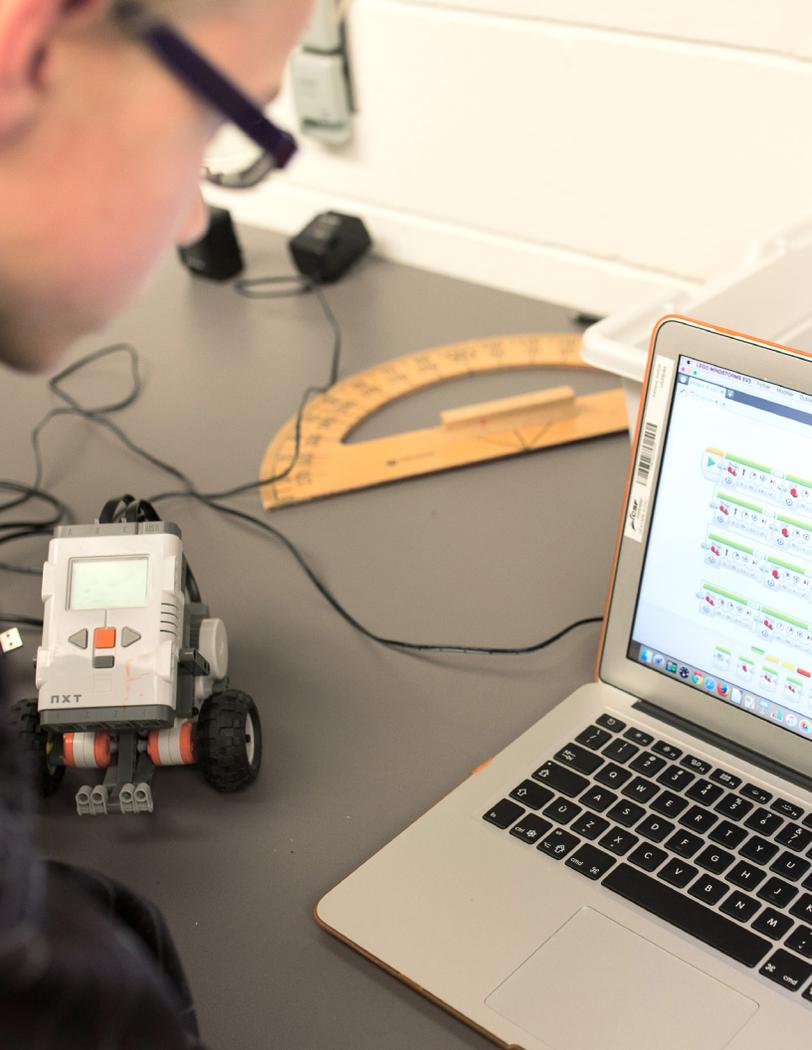
3. Une avance technologique unique

Afin de répondre à la diversité et aux besoins des apprenants et des apprenantes, ainsi que de soutenir les efforts des écoles (politique D-400-19), en 2008, le Conseil scolaire francophone se dotait d'un système d'éducation à distance performant.

Parallèlement, dans le cadre de ses plans stratégiques, le CSF dotait chaque membre de son personnel et chacun des élèves de la 4^e à la 12^e année, d'un ordinateur portable et de la maternelle à la 3^e année, d'une tablette numérique pour chaque deux enfants.

Cette orientation visait à soutenir les stratégies pédagogiques et le succès académique des élèves. Le CSF envisageait également le désenclavement des 38 établissements répartis à travers la province.





02

Les défis majeurs



Malgré ses succès probants, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique se heurte à de nombreux défis éducatifs dus à sa situation et à la complexité de sa mission.

Cette présentation n'abordera que les défis d'ordre éducatif. L'allocation de M. Allison, Secrétaire trésorier du CSF, en soulignera dans d'autres domaines.

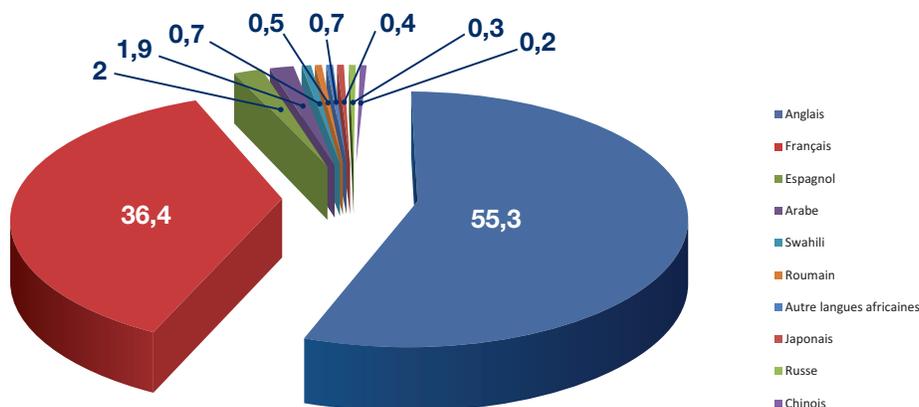
1. Langue parlée à la maison

Parce que dans l'apprentissage d'une langue en milieu minoritaire, la langue parlée à la maison revêt une importance essentielle, à période régulière, les services du bureau central mènent une enquête à ce sujet.

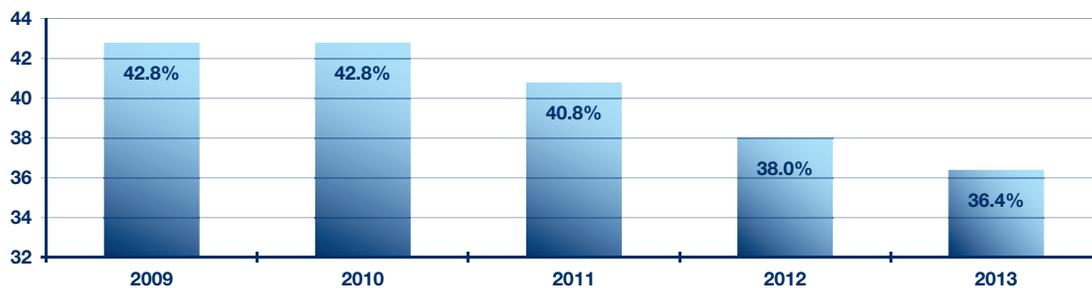
En 2014, cette étude indiquait la part du français en tant que langue parlée à la maison.

Elle révélait également un véritable effritement de la tendance de 2009 à 2013.

ÉVOLUTION DE LA PART DU FRANÇAIS EN TANT QUE LANGUE PARLÉE À LA MAISON



ÉVOLUTION DE LA PART DU FRANÇAIS EN TANT QUE LANGUE PARLÉE À LA MAISON



NB : Il est important d'indiquer que cette enquête fut réalisée sur un échantillon équivalant de répondant.
 2009 : 1 872 élèves | 2013-14 : 1 845 élèves
 Cette situation pousse le CSF à répondre à un nouveau défi très préoccupant.

2. La rétention au secondaire

Depuis sa création, le Conseil scolaire francophone voit un grand nombre de ses élèves quitter ses écoles à l'entrée au secondaire ou de la 10^e année, pour des établissements anglophones offrant une plus grande diversité de programmes.

En 2013, le Conseil d'administration plaçait la rétention des élèves du secondaire parmi les efforts prioritaires du CSF. Depuis les deux dernières années, la tendance semble inversée.

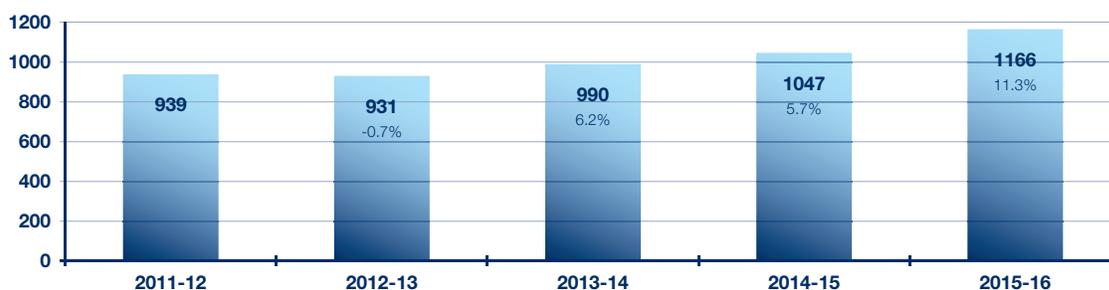
3. La reconnaissance d'un programme différent

Malgré la reconnaissance légale d'un programme francophone distinct avec des objectifs différents, la notion de spécificité est généralement occultée. Ainsi, ce n'est qu'en avril 2014, suite aux démarches du Conseil d'administration et du bureau central, que le diplôme remis aux élèves du programme francophone indiquait clairement son originalité et se démarquait du diplôme remis aux élèves d'immersion.

Aujourd'hui, une controverse existe au sujet du droit d'inscription au système d'éducation à distance (dans le cadre de l'entente du « distributing Learning »), par des élèves de parents ayants droit. Cette mésentente indique encore des lacunes de compréhension sur la mission du programme francophone.

AUGMENTATION DE 24% DU NOMBRE D'ÉLÈVE AU SECONDAIRE

Nombre d'élèves



NB : Il est à noter que par sa structure (nombre d'écoles secondaires limité, surtout en région), il est impossible au CSF d'offrir l'entier cursus scolaire de la maternelle à la 12^e année à tous les élèves.

4. L'isolement et les coûts

Parce que le mandat du CSF impose son devoir de rejoindre tous les enfants de parents ayants droit, le conseil scolaire a ouvert à travers toute la province 38 écoles.

Leur dispersion, leur taille ainsi que leur isolement imposent au CSF de doter ses écoles d'une façon équitable, au-delà des subventions ministérielles.

COÛT DE DOTATION PAR ÉCOLE, PAR ÉLÈVE

| École | Effectif | Coût par élève |
|--------------------------|------------|--------------------|
| André-Piolat | 386 | 6 512.02 \$ |
| Anne-Hébert | 415 | 6 948.78\$ |
| Au-cœur-de-l'île | 253 | 8 260.12\$ |
| Collines-d'or | 74 | 10 296.12\$ |
| Côte-du-soleil | 111 | 9 844.35\$ |
| de l'Anse-au-sable | 206 | 8 340.25\$ |
| des Deux-rives | 130 | 8 469.40\$ |
| des Glaciers | 42 | 12 283.16\$ |
| des Grands-cèdres | 16 | 25 244.63\$ |
| des Navigateurs | 131 | 8 136.18\$ |
| des Pionniers | 529 | 7 628.93\$ |
| des Sentiers-alpins | 89 | 9 816.37\$ |
| des Sept-sommets | 63 | 10 762.35\$ |
| des Voyageurs | 102 | 8 456.00\$ |
| du Bois-joli | 68 | 8 235.81\$ |
| du Pacifique | 74 | 11 479.22\$ |
| Entre-lacs | 173 | 7 663.12\$ |
| Franco-nord | 102 | 8 998.67\$ |
| Gabrielle-Roy | 587 | 7 623.18\$ |
| Jack-Cook | 40 | 16 075.09\$ |
| La Passerelle | 65 | 10 773.68\$ |
| La Vallée | 55 | 9 840.48\$ |
| La Vérendrye | 47 | 11 945.80\$ |
| Les Aiglons | 122 | 7 981.47\$ |
| Mer-et-montagne | 102 | 9 508.62\$ |
| Océane | 106 | 9 534.82\$ |
| Rose-des-vents | 357 | 6 610.08\$ |
| Secondaire Jules-Verne | 314 | 7 293.93\$ |
| Sophie-Morigeau | 20 | 17 816.89\$ |
| Victor-Brodeur | 736 | 7 067.19\$ |

03

Initiatives en cours

Dans un souci de toujours mieux desservir la communauté francophone, de relever les défis qui se présentent à lui et de demeurer à la pointe des avancées en éducation, le Conseil scolaire francophone, sous l'égide de son Conseil d'administration, a lancé plusieurs initiatives remarquables. Celles-ci ne pourront être maintenues ou développées sans une aide financière supplémentaire.

1. Le programme des classes de 4 ans

Lors de l'élaboration des initiatives du Protocole des langues officielles en éducation (PLOÉ 2013-18), le Conseil scolaire francophone indiquait clairement sa détermination à prendre sous sa juridiction et donc d'intégrer dans sa structure scolaire, des enfants de 4 ans afin de mieux les préparer culturellement et linguistiquement.

| Nom des écoles | Localisation |
|--------------------------|--------------|
| École de l'Anse-au-sable | Kelowna |
| École des Deux-rives | Mission |
| École des Sept-sommets | Rossland |
| École La Vérendrye | Chilliwack |



Deux années de recherches, d'analyses et de contacts avec des partenaires provinciaux, nationaux et internationaux ont permis au bureau central du CSF d'établir un échéancier pour la mise en œuvre de ce projet essentiel.

En janvier 2016, le processus de sélection des écoles accueillant ce projet pilote débutait. Le 19 septembre, une première école du CSF ouvrait ses portes aux enfants de 4 ans de sa communauté, suivi par les trois autres établissements retenus.

2. Le Baccalauréat International et les cours de métier

Afin de répondre aux attentes des élèves du secondaire, soit intéressés par des études universitaires, soit par les perspectives du monde du travail, le conseil scolaire francophone adhère à l'organisation du Baccalauréat International et ouvre des cours de métier.

a) Baccalauréat international (IB)

Reconnu par plus de 132 États à travers le monde, le programme IB répond parfaitement à la diversité des élèves du CSF ainsi qu'aux grandes priorités et orientations du plan stratégique du CSF.

En 2015-16, environ 1/3 des élèves de la 12^e année du CSF étaient inscrits au programme du diplôme et un autre grand nombre, aux certificats du programme IB.

3. Opportunité de rencontres

Parce que les écoles du CSF sont répandues à travers la province et qu'il n'existe pas de véritable cœur traditionnel de la francophonie en Colombie-Britannique, le CSF, en partenariat avec le Conseil Jeunesse, a développé une véritable programmation des événements permettant aux jeunes francophones de se rencontrer et de tisser un véritable réseau de contacts.

Grâce au financement du CSF, le Conseil jeunesse peut organiser plus facilement de grands événements, comme le Parlement jeunesse, les Jeux francophones, des tournées dans les écoles, le Réseau jeunesse, etc. Cette série d'actions aide à créer un sentiment d'appartenance et d'identité plus soutenu.

| Nombre d'élèves inscrits | Nombre de diplômes obtenus | Nombre de certificats obtenus | Moyenne du CSF /7 | Moyenne mondiale /7 |
|--------------------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|---------------------|
| 47 | 45 | 117 | 5.3 | 4.5 |

b) Cours de métiers

Parallèlement, afin de soutenir les élèves qui se destinent à une rapide entrée dans la vie active, le Conseil scolaire francophone ouvre de tels programmes dans quatre (4) de ses écoles. Cette initiative remporte un vif succès. Elle permet aux élèves, entre autres, d'obtenir les heures nécessaires pour être admis à des cours collégiaux.

Toutefois, le CSF est conscient de la nécessité de développer davantage ce genre d'orientation. Des démarches sont actuellement en cours auprès du Collège Educacentre à Vancouver, auprès d'établissements scolaires au Québec et en France.

4. Éconova projet d'agronomie

Le 9 avril, le Conseil d'administration du CSF approuvait quatre (4) recommandations visant à la mise sur pied d'un projet de programme à orientation environnementale destiné aux 38 écoles sous sa juridiction.

Ces recommandations prévoyaient :

- L'implantation d'un programme d'agriculture urbaine;
- L'intégration de modules d'éducation scientifique ainsi que d'éco-action dans le curriculum de sciences et autres du secondaire;
- Un partenariat avec un organisme francophone à but non lucratif de la Colombie-Britannique;
- L'allocation d'un budget annuel de deux (2) années.

En juin 2016, un partenariat était conclu avec la Société de développement économique de la Colombie-Britannique (SDECB), un appel à candidature était lancé aux écoles secondaires du CSF désireuses de mettre en place un projet à orientation environnementale destiné aux élèves de la 11^e et 12^e année et la publication d'un guide d'activités était annoncée aux directions des 38 écoles du CSF.



Conclusion

À environ 20 années d'existence, le Conseil scolaire francophone est devenu une organisation reconnue et respectée à travers toute la province de la Colombie-Britannique.

Sa vitalité et son dynamisme sont les moteurs essentiels de ses succès dans la réalisation de sa mission. Sa croissance est le gage de la satisfaction de la communauté francophone envers le CSF. En mars-avril 2015, le conseil scolaire entamait, via une vaste consultation, l'élaboration de son nouveau plan stratégique. Plus de 4 000 personnes répondirent et présentèrent leurs attentes et leurs espoirs. Cette participation énorme indiquait le niveau de confiance que tous les francophones reconnaissent au CSF.

Des défis demeurent. Des solutions existent. L'appui de tous et principalement celui des instances fédérales est essentiel. Les francophones de la Colombie-Britannique veulent avancer, veulent créer un système éducatif répondant à leurs besoins. Le projet des classes de 4 ans est certainement le meilleur exemple de l'ambition du CSF à satisfaire les besoins de tous et de chacun.

Merci pour votre attention.

Bertrand Dupain
Directeur général

Monsieur Bertrand Dupain
Directeur général



Mr Dupain / Biographie

Commencer à écrire ton texte là



**COLLABORER
INNOVER
ENGAGER**



CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (SD No 93)
100 - 13511 Commerce Parkway, Richmond (C.-B.) V6V 2J8 | 604-214-2600 ou 1-888-715-2200 | info@csf.bc.ca

csf.bc.ca